



Maintien et Approfondissement des Compétences de l'instructrice/teur en

Selon le programme de formation de l'IAIM

Modalité

En distanciel synchrone

Durée

1 journée (7h)

Tarif : 160 euros

Dates

Jeudi 23 mai 2025

Samedi 15 juin

Mardi 9 septembre 2025

Samedi 22 novembre 2025

Horaire

8h30-10h30

11h-12h30

14h-16h

16h30-17h30

Inscription auprès de :

Christel Boudignon, formatrice

Tél : 06 58 43 80 68

christel.boudignon@massage-bebe-formation.fr

Le participant doit se munir de

- Ordinateur (caméra/micro)
- Connexion internet
- Un poupon

Objectifs

Revisiter le programme IAIM afin d'actualiser sa pratique d'ateliers parents-bébé.

Comprendre les paramètres qui vont influencer l'accompagnement des parents et des bébés vers une relation plus sécurisante

S'entraîner à la facilitation des discussions et présentation de l'atelier

Personnes concernées et pré requis

Toute personne ayant déjà participé à la formation IAIM : soit désirant approfondir ses connaissances à partir de sa pratique soit reprendre l'activité soit finaliser sa certification (si la formation date de moins de 2 ans).

Matériel requis : Ordinateur avec caméra/micro et si possible une 2^e caméra (pour le massage)

Intervenante

Christel Boudignon (E.I.), formatrice en France, transmettant le programme de Vimala McClure de l'association internationale de massage bébé (IAIM) depuis 2008, donnant accès au certificat international d'Instructeur en Massage Bébé IAIM.

Programme

Révision des points clé de l'atelier, partage d'expériences
Revisiter sa posture, son cadre de pratique, l'éthique IAIM.

Facilitation de l'inclusion, la relaxation, les discussions, la gestion des feedbacks, des parents et la clôture de l'atelier.

Analyse de situations vécues, besoins particuliers.

Méthodes pédagogiques et moyens techniques

Brainstorming, analyse de situations rencontrées par les participants.

Documents digitaux fournis : articles, doc pour les parents, livret de formation.

Document non fourni : le Manuel IAIM version 2018 (à commander auprès de Claudine Hervé pour envoi postal sur présentation de la convention signée).

Moyens d'appréciation de l'action

Contrôle continu de la progression et du développement de connaissances et de compétences acquises conformément aux objectifs visés par des mises en situation, des exercices pratiques, des évaluations à chaud et un plan d'action post-formation en vue de l'obtention de la certification si pas réalisée.

Suivi de l'action

Lors de l'exécution de la formation, une feuille de présence est émarginée par demi-journée par chaque participant.